



Monsieur DUPLATRE Pierre
Directeur CPAM DROME

Valence,
le 13 mars 2018.

PREAVIS DE GREVE

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la réglementation du droit de grève dans les organismes de Sécurité Sociale, **la CGT appelle le personnel de la CPAM 26 à être en grève le jeudi 22 mars 2018 :**

- soit la journée,

- soit la demi-journée l'après-midi,

- soit 55 minutes :

- en fin de plage fixe de l'après-midi : de 14h50 à 15h45 pour les agents concernés par l'horaire variable et de 16h05 à 17h pour les agents d'accueil,

- avant l'heure de départ imposée aux téléconseillers selon les horaires de sortie de 15h56 à 17h, planifiés sur la semaine 12.

Ainsi, les agents sont appelés à la grève, pour :

- Dire NON à la fermeture de nos Back-Offices de CREST - ROMANS - MONTE LIMAR.
- Dire OUI à une autre alternative que la fermeture de nos Back-Offices pour les centres extérieurs.
- Dire NON à la COG 2018/2022 qui va entraîner une baisse de 14% sur les frais de fonctionnement, avec un taux de remplacement de 36% au lieu de 50%.
- STOP au démantèlement de la sécurité sociale.
- La défense de nos missions de service public.
- L'amélioration de nos conditions de travail.
- Une augmentation significative de la valeur du point (+7%).

Recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

P° La CGT CPAM 26
Le Délégué Syndical,
Maxime MARTIN